



Confédération Paysanne

LA BIODIVERSITÉ ANIMALE À LA FERME



SOMMAIRE

D'où vient la sélection?	5
Comment fonctionne-t-elle?	
La diversité génétique en déclin	10
Impact de la sélection pyramidale	
Les acteurs de la conservation des races à faible effectif	11
Éleveurs, institutions et organisations professionnelles impliquées	
Un enjeu international	15
Conserver la diversité zoo-génétique	
La diversité animale entravée	17
Accroissement de la performance, standard de race, contraintes techniques, commerciales et administratives	
Europe de l'Est	25
L'agriculture paysanne et la biodiversité en danger	
Pratiques paysannes	29
Préserver et accroître la diversité	

UN LIVRET SUR LA BIODIVERSITÉ ANIMALE ?

Ce livret souhaite approfondir et valoriser le lien qui existe entre le maintien de la biodiversité animale domestique et la sauvegarde de petites fermes nombreuses et variées.

La question de la biodiversité agricole est la plupart du temps réduite à celle de sa conservation dans les banques de gènes, ou cryo-banques pour les animaux. Mais, non seulement la biodiversité sauvage co-évolue avec les activités agricoles (plantes compagnes et couverts arborés, insectes notamment pollinisateurs, oiseaux, microorganismes des sols...), mais les paysans en sont de véritables acteurs.

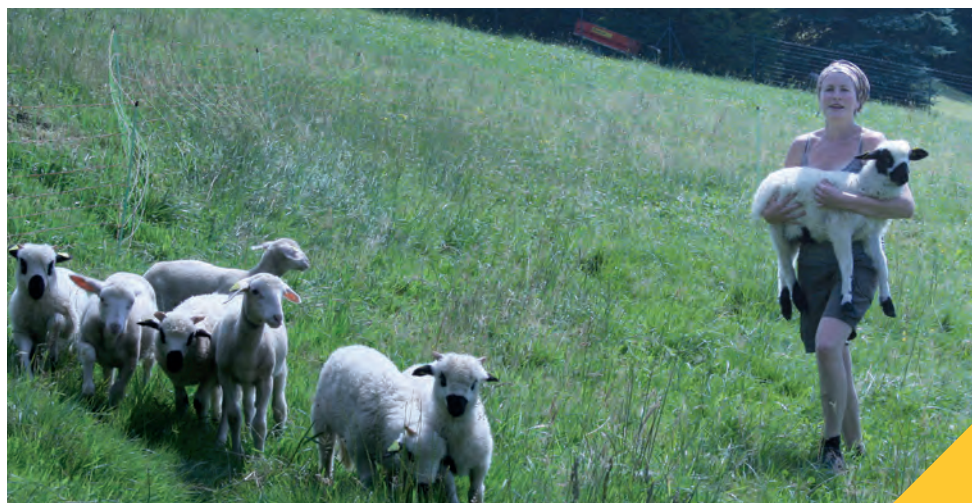
La Confédération Paysanne par ce livret a souhaité mettre en valeur la diversité cultivée par les paysans, et la diversité animale génétique et raciale promue par les éleveurs, y compris les apiculteurs. Pour notre syndicat

agricole qui défend les paysans et leurs pratiques face à l'agriculture industrielle, mettre en avant la sélection paysanne en élevage est un enjeu majeur.

La diversité animale, entre les races et au sein des troupeaux est une condition nécessaire à l'adaptation des pratiques d'élevage aux terroirs. Elle contribue de manière certaine à la durabilité des systèmes d'élevage et à un développement agricole équilibré et diversifié ! Le développement rural dépend du maintien des populations agricoles et rurales et des systèmes agraires sur lesquels elles se sont historiquement constituées.



Vaches Limousine



Ce livret est issu d'un travail de plusieurs mois réalisé par Julia Bessin¹. C'est un travail important car il donne constamment la parole aux éleveurs pour faire un état de la réalité, ce qui est plutôt rare dans les milieux universitaires.

Ce petit ouvrage comble un vide : il fait le lien entre la perte de diversité au sein des troupeaux des races à grands effectifs et la disparition ou la conservation à l'état de relique d'un grand nombre de races à faible effectif. Aussi il montre que c'est l'adoption des objectifs et des pratiques de l'agriculture industrielle qui sont la cause de cet appauvrissement dramatique.

Dans cette étude, il a fallu revenir sur l'histoire, les objectifs et les conséquences de la sélection pyramidale, faire un état des lieux des acteurs impliqués dans la conservation des races à faible effectifs, parcourir le territoire français à la recherche d'initiatives de sélection paysanne en élevage et comprendre les obstacles et les leviers au développement de ses pratiques. Ce travail sur la situation française, a été complété

par des rencontres dans deux pays de l'Est, où les menaces qui pèsent sur la diversité animale domestique sont nombreuses. Mieux connaître ce qui se passe chez les voisins européens, les obstacles et les leviers à la diversité animale domestique est un enjeu majeur.

Destiné tout d'abord aux éleveurs, ce livret est aussi un outil remarquable pour tout ceux qui souhaitent préserver la diversité animale domestique et les systèmes agraires qui la génèrent. Merci à la Fondation de France de nous avoir permis de le réaliser. Éleveurs, militants, nous attendions cet outil utile à la réflexion, au partage des idées et à la confrontation des pratiques.

Diffusons-le massivement autour de nous, à l'occasion de réunions professionnelles ou de foires, dans les écoles et centres de formation agricole. C'est le plus bel hommage que nous puissions rendre à ces hommes et à ces femmes qui ont eu le courage et l'audace de sortir des sentiers battus de la sélection officielle pour créer une réelle pratique paysanne de la sélection animale.

¹ Issu d'un mémoire de fin d'études, en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur agronome à Supagro-Montpellier

D'OÙ VIENT LA SÉLECTION? COMMENT FONCTIONNE-T-ELLE?

ÉLEVAGE, RACE ET VALEUR GÉNÉTIQUE

UN PEU D'HISTOIRE.

Jusqu'au 18^{ème} siècle, la production de viande n'était pas recherchée: l'agriculture était essentiellement vivrière et l'élevage n'avait sa place que dans le cadre des travaux agricoles, de la production du fumier ou pour l'autoconsommation familiale (laine, lait et viande). Avec la première révolution industrielle en Angleterre se met en place la notion de « standard de race » (la description des caractères spécifiques qui définissent l'appartenance à une race), et on voit apparaître les premières opérations de sélection des géniteurs mâles sur un nombre limité de caractères.

Suite à la Révolution et la reprise des échanges, les races anglaises arrivent en France. Des éleveurs français fixent leurs propres « races », sur le modèle d'Outre-Manche, c'est le cas du Charolais. Sous la 3^{ème} République les éleveurs se structurent en « sociétés d'élevage » et mettent en place « les livres généalogiques » afin d'enregistrer les générations et les mouvements d'animaux d'un élevage à l'autre. Ces éleveurs « d'élite » pensent trouver, à travers la maîtrise de la reproduction, les moyens de conserver des caractères extérieurs et ainsi préserver la « pureté de la race ». Seuls les gros élevages peuvent donc se permettre de pratiquer la sélection (du fait de la nécessité de conserver les animaux mâles pour mesurer la performance des descendants).

A partir de la seconde moitié du 20^{ème} siècle, les pratiques de sélection sont transformées radicalement : la génétique quantitative est adoptée. La simplification du cheptel par une réduction du nombre de races et l'augmentation de leur spécialisation est recommandée (mise en place de la reconnaissance des races ayant un intérêt pour la production, extension de l'insémination artificielle, pas d'agrément pour l'insémination artificielle des races condamnées et réglementation de la monte publique). C'est dans ce contexte d'intensification, de spécialisation et de standardisation, que la Loi sur l'élevage du 28 décembre 1966 est votée. Elle organise l'amélioration génétique autour de la notion de race en prônant l'utilisation à grande échelle des outils de la sélection génétique ; elle a été en vigueur jusqu'en 2006. La Loi d'orientation Agricole du 5 janvier 2006 modifie aujourd'hui le cadre réglementaire sur l'organisation de la sélection : alignement vis-à-vis des règles de concurrence des marchés européens, ouverture de l'organisation de la sélection animale aux innovations scientifiques dans le domaine de la génomique.

ET AUJOURD'HUI ?

Aujourd'hui, la sélection animale est essentiellement basée sur le développement de la génétique et les autres disciplines scientifiques qui lui sont attachées (zootechnie, statistiques et informatique). Les éleveurs doivent donc travailler dans le but d'augmenter la productivité par unité de production en intégrant les innovations scientifiques et techniques. Les schémas de sélection actuels se caractérisent par l'utilisation de trois outils : le contrôle de la performance

(le contrôle laitier pour la production laitière et les mesures morphologiques pour la production de viande permettent d'estimer le potentiel génétique de chaque animal), les index de sélection (utilisés pour classer les animaux et retenir les meilleurs pour la reproduction) et l'insémination artificielle (permet d'avoir une grande quantité de descendants de mettre en oeuvre des plans d'accouplements).

L'organisation de la sélection repose sur un schéma de sélection pyramidal séparant d'un côté les éleveurs-sélectionneurs avec leurs troupeaux « créateurs de progrès génétiques » et les autres éleveurs consommateurs ou non de ce progrès génétique. La figure 1 montre la

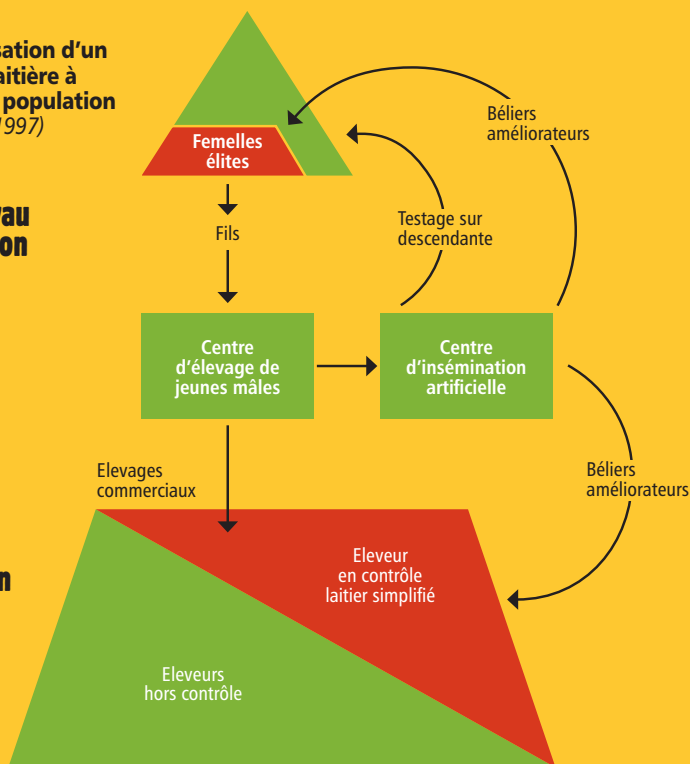
structure pyramidale d'un schéma de sélection en ovin lait. Aussi les compétences sont distribuées au sein de différents services génétiques tel que le contrôle laitier, le calcul du potentiel des animaux, etc. Contrairement au domaine végétale où les agriculteurs sont seulement des utilisateurs de semences certifiées, la coopération entre les organismes de recherche et les éleveurs-sélectionneurs est indispensable : un seul élevage ne peut pas détenir suffisamment d'individus pour réaliser un progrès génétique.

Ainsi, parce qu'on ne peut pas se passer de la participation des éleveurs, la Loi sur l'élevage de 1966 a mis en place des UPRA (Union nationale pour la promotion et la sélection

FIGURE 1:
Conception et organisation d'un schéma de sélection laitière à l'échelle de toute une population ovine (source : Barillet, 1997)

Base ou noyau de la sélection

Reste de la population



des races) qui sont chargées de définir et d'organiser le programme de sélection de chaque race reconnue. Ce programme est validé par la Commission Nationale d'Amélioration Génétique (CNAG) qui réunit des représentants de l'administration, de la recherche et de la profession. Pour pouvoir disposer d'un seul interlocuteur qui définit les missions publiques des associations, des Établissements Départementaux de l'Élevage (EDE) ont été mis en place. Ils organisent la coordination du travail de sélection et assurent que les méthodes employées soient homogènes et standardisées. Enfin, pour permettre de gérer l'information génétique de l'ensemble de la population animale sous contrôle de performance, un centre de Traitement de l'Information Génétique (CTIG) a été également mis en place suite à la loi sur l'élevage de 1966.

Jusqu'en 2006, l'État avait le monopole sur les centres d'insémination. Depuis, il a été décidé de réduire ses engagements financiers dans la sélection génétique et de l'ouvrir aux organisations privées. Ainsi :

- chaque éleveur est libre de choisir son prestataire de service : le monopole de l'État est supprimé et le système de sélection se conforme au droit européen de la concurrence ;
- la mise en place d'un service public universel d'insémination pour assurer une couverture territoriale des services (les lois de la concurrence conduisant sinon à un abandon des zones difficilement accessibles par les centres d'insémination) ;
- la création d'une Inter-profession Génétique (France Génétique Élevage) donnant la responsabilité du pilotage opérationnel du système national aux professionnels ;
- la mise en place d'un système de traçabilité sanitaire basé sur « la responsabilisation des acteurs » permettant de tracer non seulement les animaux reproducteurs mais également le matériel de reproduction (semences, embryons) ;
- la transformation des UPRA en Organismes de Sélection (OS), appuyés sur les Entreprises de Sélection pour assurer leur autonomie financière vis-à-vis de l'État. ■

VOLAILLES, PORCS, LAPINS, POISSONS :

Le dispositif expliqué ici, que l'on peut qualifier de « sélection collective », vaut principalement pour les ruminants. Chez le porc, il n'y a pas de distinction entre entreprise et organisme de sélection (la notion d'association raciale a disparu, sauf dans le cas des races locales), et les centres d'inséminations ne sont que des prestataires de service, les verrats demeurant la propriété des entreprises de sélection, privées ou collectives. Chez les volailles, lapins et poissons, la sélection est principalement le fait des entreprises privées (ces espèces se renouvellent vite et une même personne morale peut investir dans des cheptels nombreux pour conduire un programme de sélection). Dans ce cadre, l'entreprise est la seule responsable des différentes étapes du programme. La diffusion des reproducteurs s'effectue depuis les entreprises jusqu'aux éleveurs via des éleveurs-multiplicateurs. Il s'agit d'une organisation « pyramidale » où les éleveurs ne peuvent prendre aucune décision dans les programmes de sélection.

Dispositif en place depuis la Loi d'orientation Agricole de janvier 2006 (Source: Ministère de l'Agriculture in Lauvie A., 2007)



PATRICK HAMELIN est éleveur de brebis Lacaune, en transformation fromagère et vente directe, dans le Calvados. Il élève également, depuis des lustres : poules, canards, oies, lapins, tous de races locales.

« Je suis d'autant plus sensible à la problématique des races de volailles anciennes à faibles effectifs, qu'elles furent les initiatrices de mon devenir de paysan. Lorsqu'au milieu des années 70, je suis tombé dans le monde de l'aviculture amateur, la quasi-totalité des races françaises était à l'agonie (la volaille de Bresse étant une exception) ». Seuls quelques éleveurs non professionnels, conscients pour certains de maintenir un patrimoine génétique, gardaient ça et là, des basses-cours de collection. C'était alors la croix et la bannière pour trouver le moindre reproducteur, quand par chance il existait encore ! « Je dénichais ainsi mes premières poules Gournay (voir photo page 14) – des normandes dont une partie du génome remonterait aux Vikings – en Gironde, faute d'en trouver ailleurs... »

L'eau a depuis coulé sous les ponts, et il n'est plus nécessaire de sillonner la France pour trouver les volailles de son terroir, mais les freins pour un réel retour dans les fermes sont énormes... Leurs atouts ne sont pourtant pas des moindres : qualités organoleptiques reconnues, demande importante, tant des consommateurs que des grands restaurateurs et volaillers, soutien des collectivités locales ; mais à contrario, leurs croissances sont lentes (120 à 150 jours pour un poulet coucou de Rennes qui fut pourtant l'une des premières races à s'organiser, dès 1998, en association de producteurs), et ne rivaliseront jamais celles des hybrides qui furent, notamment pour cette raison, à l'origine de leur quasi-disparition. Un handicap d'autant plus lourd dans le contexte de flambée des prix des céréales. En outre, les sélectionneurs-accoueurs soufflent le chaud et le froid, sans doute seraient-ils plus enclins à s'approprier le patrimoine génétique, à privatiser les noms patrimoniaux de ces volailles qui fleurissent bon le

terroir, plutôt qu'à apporter leur savoir-faire par un travail à façon peu rémunérateur, tant les volumes concernés sont peu importants (25 000 poulets pour la meilleure année en coucou de Rennes).

Les races régionales sont aujourd'hui à un tournant ; les sélectionneurs et accoueurs traînent les pieds, mais rien ne semble possible sans eux... Rappelons en effet l'histoire récente de ces volailles (c'est la même pour les palmipèdes ou les lapins...) qui n'étaient plus élevées que par des amateurs – un grand merci à eux pour le travail de conservation ! – que pour leur beauté, dans le plus grand respect des standards, et sans aucun souci de rentabilité. Tout retour dans une filière de production est ainsi conditionnée à un gros travail de sélection. Faute d'un vrai partenariat, équitable, transparent et durable, avec un centre de sélection, les premières associations de producteurs mises en place, comme la coucou de Rennes, la houdan, ou la Gournay, et leurs filières de valorisation peinent à satisfaire la demande et à progresser en terme de volumes (pour ces raisons, la filière coucou de Rennes est ainsi passée de 25 000 poulets/an, à...12 000 actuellement).

« Je ne sais au final quels chemins emprunteront les races avicoles de nos régions, ni même si un choix leur sera offert, mais le dilemme est grand, à savoir : trouver coûte que coûte le centre de sélection qui ferait entrer ces populations hétérogènes dans un schéma classique de progrès génétique, mais également de perte de diversité, de rusticité ou bien rester dans une sélection-reproduction paysanne, à la ferme, dans une démarche familiale et de circuits courts ? ». Sans doute ce dernier choix ne permettrait pas de fournir des poulets gros comme des dindons, en moins de 100 jours, mais jamais nos papilles ne cesseraient de s'affoler !

LA DIVERSITÉ GÉNÉTIQUE¹ EN DÉCLIN

IMPACT DE LA SÉLECTION PYRAMIDALE

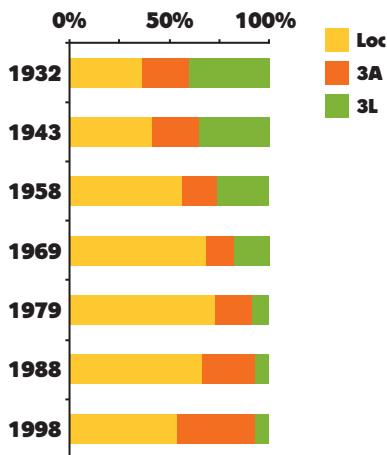
À la sortie de la guerre les politiques agricoles mises en place cherchent à augmenter de manière considérable la productivité. Les outils mis en place, comme l'insémination artificielle, la génétique quantitative et l'efficacité des programmes de sélection provoquent en l'espace de 50 ans, des phénomènes d'érosion génétique. La substitution des races locales s'est soldée par un déclin de la diversité des animaux de ferme et par une uniformisation génétique croissante pour toutes les espèces animales domestiques. La figure 3 illustre la situation alarmante chez les bovins où certaines races, bien adaptées aux demandes du marché, se sont imposées comme prototypes pour la production, alors que la majorité d'entre elles ont vu leurs effectifs fortement diminuer voir disparaître.

La diminution de la variabilité génétique² au sein même d'une race est également aujourd'hui très préoccupante. Elle se traduit très souvent par un niveau de consanguinité due aux efforts de sélection qui se sont concentrés sur une élite de reproducteurs. Ceci est particulièrement vrai pour les races laitières où le recours à l'insémination artificielle s'est généralisé. Une étude, datant de 2001, montre que la moitié du patrimoine génétique des femelles des trois races laitières d'extension nationale et d'une race régionale nées de 1993 à 1996 provient de 8 à 16 ancêtres. Cette étude démontre que la consanguinité conduit à une homogénéisation du patrimoine génétique

et que son augmentation au sein d'une race s'accompagne d'une diminution de la variabilité génétique (Verrier E. et al, 2001).

Chez la Montbéliarde, il est actuellement difficile de planifier des accouplements où la génisse à naître n'ait pas deux fois le même grand-père.

FIGURE 3:
Évolution de la répartition des vaches reproductrices de race pure en France. (Source : Statistiques Ministère de l'Agriculture et recensement Général Agricole in [Verrier et al., 2001])



(3L = 3 principales races laitières [Frisonne puis Holstein, Normande, Montbéliarde],
3A = 3 principales races allaitantes [Charolais, limousine, Blonde d'Aquitaine],
Loc = races régionales ou locales)

En comparant l'année 1969 et 1998, on remarque la très forte diminution du nombre de géniteurs chez les bovins lait.

¹ La variété et les différents types de gènes au sein d'une espèce ou d'une population.

² Tendence à varier des caractéristiques génétiques au sein de la race ou de la population.

LES ACTEURS DE LA CONSERVATION DES RACES À FAIBLE EFFECTIF

ÉLEVEURS, INSTITUTIONS ET ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES IMPLIQUÉES

Avec l'apparition de ces phénomènes de déclin de la diversité génétique, de plus en plus d'acteurs prennent conscience des limites des systèmes de production intensifs et de la nécessité de préserver les ressources génétiques. Il ne s'agit pas ici d'en dresser une liste exhaustive mais de montrer leur diversité et de mettre en avant la **dynamique sociale**.

Les éleveurs, organisés en syndicat ou en association et même individuellement, sont les premiers acteurs de la conservation. Très souvent, ils se réunissent autour d'une même race. Dans certains cas, les UPRA ou OS sont, eux aussi, impliqués dans l'organisation des schémas de préservation/sélection.

Des **Parcs Naturels Régionaux et écomusées** se sont également engagés dans les dispositifs de gestion des populations animales. Ils assurent auprès du public les missions de sensibilisation et d'information et ils peuvent aussi accompagner les groupes d'éleveurs dans la valorisation des produits des races locales.

À l'échelle régionale, des **conservatoires** se sont mis en place. Ils assurent pour la plupart un important travail d'animation et parfois fédèrent les associations de sauvegarde. Ils participent aussi à la caractérisation des lignées et ainsi contribuent à éviter la consanguinité en préconisant «les bons géniteurs».

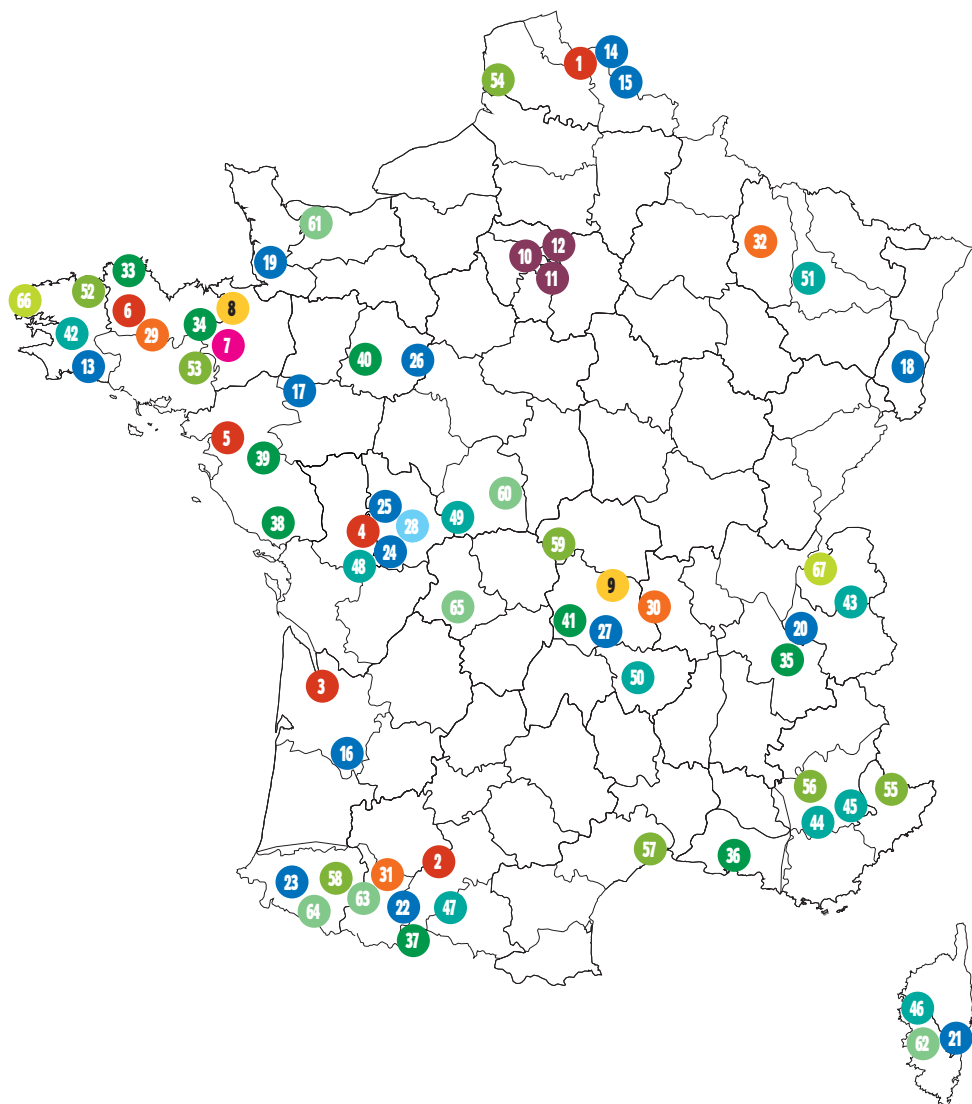
Au niveau national, l'**Institut de l'Élevage** s'est impliqué dès les années 70 dans la gestion des races bovines à petits effectifs et très récemment des races locales de petits ruminants. Sa mission consiste à conserver les races et à gérer les livres généalogiques. De la même manière, l'Institut du Porc (IFIP) apporte un appui technique et méthodologique au LIGERAL (livre généalogique des races locales) et participe à la **Cryobanque Nationale**, un Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) pour la conservation de semence et d'embryons des races d'animaux domestiques créé fin 1999.

Les instituts de **recherche** (en particulier l'INRA) et aussi la Société d'Ethnozootecnie sont également impliqués dans la gestion des races à faible effectif. Ils effectuent des recherches sur les différentes méthodes de gestion, conseillent certains dispositifs et participent à enrichir les connaissances sur la diversité génétique.

En 1983, la France crée le Bureau des Ressources Génétiques (BRG) dans le but d'institutionnaliser la gestion des ressources génétiques. Ce groupement d'intérêt scientifique est chargé d'élaborer la politique française sur les ressources génétiques et de coordonner sa mise en œuvre. Enfin, en 2008 suite au grenelle de l'environnement la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité (FRB) prend le relais dans le but de promouvoir et développer des projets scientifiques en lien avec la société. 

CARTE DE FRANCE

INITIATIVES POUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ANIMALE DOMESTIQUE



CONSERVATOIRES

- 1** Centre régional de ressources génétiques Nord pas de calais (CRRG)
- 2** Conservatoire du patrimoine biologique régional de Midi-Pyrénées (CPBR)
- 3** Conservatoire des races d'Aquitaine
- 4** CREGENE-Conservatoire des ressources génétiques du Centre Ouest Atlantique
- 5** Conservatoire des races animales en Pays de la Loire (CRAPAL)
- 6** Union pour la préservation et la valorisation des Ressources Génétiques du Berry (URGB)

MUSÉE

- 7** Écomusée du pays de Rennes

PARCS NATURELS RÉGIONAUX

- 8** PNR d'Armorique
- 9** PNR des volcans d'Auvergne (les races bovines Salers et Ferrandaise, et la race ovine Rava)

RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT

- 10** Institut de l'Élevage
- 11** IFIP Institut du porc
- 12** Bureau des Ressources Génétiques (BRG)

ORGANISMES DE SÉLECTION

BOVINS

- 13** Union Bretonne Pie Noir (UBPN)
- 14** UPRA Bovine Rouge Flamande
- 15** Union Bovin Bleue du Nord
- 16** Association Excellence Bazadaise
- 17** UPRA Bovine Rouge des Prés
- 18** Organisme de Sélection de la Race Bovine Vosgienne

OVINS

- 19** UPRA Ovine Avranchin-Cotentin-Roussin
- 20** Union des éleveurs de la race Thônes et Marthod
- 21** Pecura corsa/organisme de sélection de la race ovine corse
- 22** UPRA des races ovines des Pyrénées centrales
- 23** OS Races ovines laitières des Pyrénées (Basco-Béarnaise, Manech tête noire, Manech tête Rousse)
- 24** UPRA Ovine Berrichon de l'Indre
- 25** UPRA Ovine de la race Chamoise
- 26** UPRA Ovine du Maine
- 27** ROM Sélection (Races Ovines des Massifs : Blanche du Massif central, Limousine, Noire du Velay, Bizet, Rava, Grivette)

CAPRINS

- 28** Capgènes (Organisme et Entreprise de Sélection caprin multiracial)

FÉDÉRATIONS

- 29** Fédération des races locales bretonnes
- 30** Fédération pour promouvoir l'Élevage des Races domestiques Menacées (FERME)
- 31** Fédération Interdépartementale de la race bovine Mirandaise (Gasconne Aréolée)
- 32** Fédération Française des Associations d'Éleveurs de Gallinacés et de Palmipèdes (fédère l'ensemble des éleveurs à travers les organisations avicoles spécialisées)

ASSOCIATIONS

BOVINS

- 33** Syndicat des éleveurs de la race Froment du Léon
- 34** Association des éleveurs de la race bovine Armoricaire
- 35** Association pour la sauvegarde de la race bovine Villard de Lans
- 36** Association des Manadiers de taureaux camarguais et Association pour la promotion de la viande bovine de Camargue
- 37** Syndicat des races bovines des Pyrénées Centrales
- 38** Association pour la valorisation de la race bovine maraîchine et des prairies humides
- 39** Association pour la Promotion de la Race Bovine Nantaise
- 40** Association pour la promotion et la valorisation de la race Saosnoise
- 41** Association de sauvegarde de la race bovine Ferrandaise

CAPRINS

- 42** Association de Sauvegarde et de promotion de la chèvre des Fossés (ASP)
- 43** Association de Sauvegarde de la Chèvre des Savoie (ASCS)
- 44** Association de sauvegarde et de développement de la chèvre commune provençale (ASDCCP)
- 45** Association de défense des Caprins du Rove (ADCR)
- 46** Capra corsa, groupement régional des éleveurs caprins
- 47** Association La Chèvre de race pyrénéenne
- 48** Association pour la défense et le développement de la chèvre poitevine (ADDCCP)
- 49** Association pour le Renouveau de la chèvre Cou-clair du Berry
- 50** Association pour le renouveau de la chèvre du massif-centrale (ARCM-C)
- 51** Association des Amis de la Chèvre de Lorraine

OVINS

- 52** Groupement des éleveurs de mouton d'Ouessant (GEMO)
- 53** Association « Moutons des Pays de Bretagne-Denved arvro »
- 54** Association des éleveurs de mouton Boulonnais
- 55** Association de défense de la brebis Brigasque
- 56** Syndicat de défense et de promotion de la race Mourerous
- 57** Association des éleveurs de brebis de race Rairole, caussenarde des garrigues, rouge du Roussillon
- 58** Association Buru Beltza pour la promotion collective de la Manex Tête Noire et des systèmes transhumants
- 59** Association des éleveurs français de Southdown

PORCINS

- 60** Syndicat des éleveurs de porcs de la race Blanc de l'ouest
- 61** Syndicat des éleveurs de la race porcine de Bayeux
- 62** Association régionale pour la gestion de la race porcine corse
- 63** Association des Éleveurs de Porc Noir de Bigorre et Association Nationale de Sauvegarde du Porc Gascon
- 64** Association des éleveurs de porcs basques
- 65** Syndicat des éleveurs du porc cul Noir du Limousin

ABEILLES

- 66** Association pour la conservation et le développement de l'abeille noire bretonne
- 67** L'Abeille Savoyarde Annécienne/ Rucher École

**UN ACTEUR INTERNATIONAL
IMPORTANT DE LA CONSERVATION DE LA DIVERSITÉ :**

SAVE SAUVEGARDE POUR L'AGRICULTURE DES VARIÉTÉS D'EUROPE

La fondation SAVE est une organisation qui agit pour promouvoir et coordonner les activités de conservation de la diversité agricole à la ferme. C'est un réseau européen d'organisations actives cherchant à échanger des connaissances et de l'expérience et de coordonner le travail. Aujourd'hui, il y a 22 organisations membres dans 15 pays européens. SAVE travaille avec n'importe quelle race « locale » - même celles non officiellement reconnues - tant qu'il y a de la documentation historique qui prouve qu'elles existent. La fondation propose un suivi dans les élevages de populations à petits effectifs. Elle fournit des informations sur les outils de programme de sélection (par exemple pour les livres généalogiques/herd-book) et publie une liste de fermes sur Arca-Net (un guide consultable sous forme virtuelle via internet) qui entretiennent des races d'animaux domestiques menacées ou des variétés anciennes de plantes cultivées pour les faire connaître au public. Pour SAVE, la conservation peut réussir lorsque l'État, la science et la société civile travaillent ensemble pour accomplir leurs différents rôles. Travailler avec les éleveurs est donc indispensable, car sans eux la conservation *in situ* n'est pas possible.



Poules Gournay

UN ENJEU INTERNATIONAL

CONSERVER LA CONSERVATION DE LA DIVERSITÉ ZOOGÉNÉTIQUE

L'ACTION DES NATIONS UNIES ET DE LA FAO

En 1992 s'est tenu la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement à Rio de Janeiro (sommet de la planète Terre). La Convention sur la diversité biologique (CDB) signée par 150 gouvernements engageait les nations du monde à conserver leur biodiversité, à garantir une utilisation durable et à partager les avantages provenant de son utilisation de façon équitable. Face aux atteintes à l'environnement et à la fragilisation des écosystèmes, une prise de conscience s'est construite autour de la nécessité de protéger la diversité, tant naturelle que cultivée ou élevée, pour permettre l'accroissement de la production alimentaire et sa sécurisation. Depuis les années 1960, la FAO (organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) suscite les efforts des pays pour caractériser leurs ressources zoogénétiques et élaborer des stratégies de conservation. Après plusieurs étapes préparatoires, cette action s'est concrétisée par la tenue de la Conférence internationale de la FAO sur les ressources zoogénétiques à Interlaken (Suisse) en septembre 2007.

LA CONFÉRENCE D'INTERLAKEN

La conférence d'Interlaken a eu comme objectif de faire état des races, de leurs statuts de conservation, de leurs dynamiques dans le cadre des politiques agricoles ; mais aussi faire énoncer des politiques de conservation des races *in situ* (dans les élevages) ou bien, à défaut, *in vitro*, par des banques de gènes (conservation de sperme, d'embryons ou d'ovocytes). Le rapport de la FAO sur l'état des ressources génétiques animales mondiales présenté à Interlaken comprenait une analyse de certaines causes clés qui sont à l'origine de la destruction de la biodiversité des animaux d'élevage et de l'épuisement des moyens de vie des communautés locales qui nourrissent cette diversité. Selon le rapport, **cette destruction est due aux systèmes d'élevage industriels**. Néanmoins, le plan global d'action qui a émané de la conférence ne proposait aucune solution pour agir contre ces causes. Les gouvernements ont adhéré à un plan qui ne contestait pas les politiques agricoles qui conduisent à la perte de la diversité.



LE FORUM DE WILDERSWIL

JEAN-LOUIS MEUROT ÉTAIT PRÉSENT POUR LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE

Parallèlement à la conférence de la FAO s'est déroulé, à Wilderswil, un forum des organisations pastoralistes, des peuples autochtones et des petits paysans qui a affirmé que la perte de la diversité génétique est due à la crise globale de l'élevage, avec notamment pour aspects : l'extension des politiques d'urbanisation, l'expansion de l'élevage industriel, la perte des droits collectifs des éleveurs et des communautés paysannes (accès aux pâturages, accès aux marchés, etc.). Préserver l'extraordinaire richesse et le foisonnement des races élevées passe par la préservation des savoir-faire des éleveurs et des bergers et par l'exercice de leurs pratiques. Les droits des éleveurs sur le patrimoine génétique commun

sont incompatibles avec l'appropriation des richesses génétiques par des entreprises privées au moyen de l'obtention de brevets. L'autre écueil à la défense des droits des éleveurs, notamment sur la gestion des patrimoines génétiques, est la propagation, avec l'agrément fréquent des institutions gouvernementales, de modèles de gestion zoogénétiques issus de schémas de sélection développés par les instituts techno-scientifiques occidentaux. Ces modèles sont fondés sur l'émergence d'une élite (au sein des troupeaux mais aussi parmi les éleveurs) au détriment du progrès collectif et des savoir-faire paysans. C'est un réel danger dans le contexte de la lutte économique des entreprises multinationales pour s'approprier les richesses génétiques, en lien avec les entreprises néocolonialistes de certaines puissances. C'est pourquoi la déclaration de Wilderswil concluait que **« la défense de la diversité des races domestiques n'est pas une question de gènes, mais de droits collectifs »**.



Brebis Brigasque

LA DIVERSITÉ ANIMALE DOMESTIQUE ENTRAVÉE

UN MODÈLE UNIQUE BASÉ SUR L'ACCROISSEMENT DES PERFORMANCES

GÉNÉTIQUE ET ADAPTABILITÉ AU TERRITOIRE

L'objectif de la sélection génétique a été d'améliorer les performances économiques des élevages. Un certain nombre d'éleveurs ou de collectifs d'éleveurs, remettent en cause cette philosophie de départ. Même si les objectifs de sélection ont évolué dans le temps, l'évaluation des animaux est restée concentrée sur des critères dits de performance (lait et viande principalement). Ces éleveurs, ayant pour la plupart des structures d'exploitation de petite taille, situées notamment sur des territoires difficiles, en zone de montagne, ou dans des climats rudes, reprochent aux dispositifs de sélection actuels de baser cette performance économique sur la performance individuelle de l'animal et d'oublier ses liens avec le système plus global incluant les différentes pratiques d'élevage et leur environnement.

DES CRITÈRES RESTREINTS POUR LE PROGRÈS GÉNÉTIQUE

La sélection génétique vise principalement l'accroissement de la productivité par animal. Pour cela un mode d'organisation et des outils efficaces ont été mis en place. Pour améliorer la performance, les efforts de sélection se sont concentrés sur un faible nombre de

critères quantitatifs (quantité de lait, rendement fromager, vitesse de croissance et Gain Moyen Quotidien) et en fonction de ces critères, des techniciens fournissent aux éleveurs une liste des animaux à sélectionner. Le choix de restreindre la sélection à seulement quelques critères est largement justifié par l'objectif de départ qui est d'accélérer le progrès génétique. En effet, plus le nombre de critères augmente plus le progrès génétique est lent car la pression de sélection est diluée entre les différents critères. Pour maintenir un niveau d'index élevé, les éleveurs (-sélectionneurs) sont donc incités à faire saillir leurs animaux jeunes et à renouveler rapidement leurs troupeaux, afin d'intégrer rapidement le progrès génétique.

Mais cette sélection ne prend pas en compte les réalités diverses du terrain. Même si le contrôle de performance est important car directement perceptible économiquement, il est possible d'en moduler l'utilisation et d'ajouter d'autres critères propres à l'éleveur. Il s'agit tout simplement du fameux « œil de l'éleveur » qui permet d'inclure des critères comme la rusticité et la longévité. Le schéma de sélection encourage des pratiques n'accordant qu'une très courte vie aux animaux et ne permet pas l'expression de ces facteurs. Ces index qui se concentrent uniquement sur les premières années de l'animal ne sont pas adaptés à l'agriculture paysanne. Ils induisent très directement l'érosion de la diversité biologique dans les élevages et chez les espèces domestiques.

LE CHOIX DE LA VOIE MÂLE COMME MODÈLE DOMINANT DE LA SÉLECTION GÉNÉTIQUE

La carrière des animaux, les mères, et donc la voie femelle est d'une importance capitale! Le modèle de sélection a privilégié un dispositif organisé autour de la voie mâle, où seul un noyau d'éleveurs-sélectionneurs est à l'origine de la création et de la diffusion du progrès

génétique (en particulier dans le cas des éleveurs de petits ruminants). Les schémas de sélection dominants sont pyramidaux: on sélectionne une élite de reproducteurs, au départ les mères à mâles reproducteurs, sur un effectif restreint comparé à l'ensemble des femelles. Les mâles sont donc la source de diffusion du progrès génétique grâce à l'utilisation massive des techniques d'insémination artificielle. Une telle situation constitue

TÉMOIGNAGE

FLORENT MERCIER est éleveur de vaches brunes et fromager en agriculture biologique dans le Maine et Loire. Depuis 1998, il a opté pour la « Brune Originale », une sélection paysanne suisse, une alternative à la brune « Holsteinisée » d'aujourd'hui:



« La Brune est une race de vache qui vient des Alpes germaniques. Parce qu'elle était réputée pour le lait, la viande et la traction, elle s'est retrouvée un peu partout dans le monde depuis plusieurs siècles. Aux Etats-Unis, la Brune a été sélectionnée très tôt pour devenir une laitière spécialisée : « la Brown-Swiss », à l'image de la Holstein. En France, la sélection sur cette race, pour la spécialisation laitière, est plus récente (1960/70). Elle s'est développée avec l'arrivée de l'IA et ensuite avec l'importation de la génétique américaine en Europe. Comme la plupart des éleveurs français, mes parents ont acheté ces semences. Ainsi, ils ont obtenu très vite des vaches plus productives tout en restant rustiques, mais au bout de la 2ème/3ème génération « Brown-Swiss », elles sont devenues trop laitières, fragiles et nerveuses pour notre élevage. Dans notre terroir, régulièrement il y a des sécheresses d'été, un long hivernage au foin, sans ensilage.

Il y avait donc un décalage entre la vache formule 1 et la vache tout terrain que nous devons avoir. Par chance, en Suisse, environ 500 éleveurs ont refusé dès le départ cette importation de génétique américaine, et ont su garder le système d'échange de taureaux et les nombreux concours locaux. Cette sélection paysanne a su préserver la mixité lait-viande ainsi qu'une grande variabilité génétique dans la race grâce à la monte naturelle et à la diversité des milieux allant des alpages à l'herbe pauvre où les vaches produisent parfois moins de 5000 litres par lactation, jusqu'aux élevages de plaines très fertiles à 7-8000 litres par lactation. La Brune Originale connaît un vif succès en Suisse, avec un effectif passé de 5700 vaches il y a 10 ans, à 8000 vaches aujourd'hui. Une preuve que la sélection paysanne fonctionne! ».

un resserrement des origines des générations futures. Ces pratiques induisent, à terme, une réduction de la variabilité génétique.

ET CELUI DE L'INSÉMINATION ARTIFICIELLE

Les éleveurs de petits ruminants utilisent moins l'IA puisque les béliers et les boucs sont beaucoup moins dangereux et plus faciles à manipuler que les taureaux. Pour les ovins, il est nécessaire de synchroniser les chaleurs avant de pratiquer l'IA car le nombre d'individus à inséminer est largement plus important qu'en bovin et la détection des chaleurs est plus difficile. De plus, la semence est majoritairement utilisée fraîche (liée aux contraintes physiologiques des brebis) et la durée de vie des spermatozoïdes est courte. Ainsi un traitement hormonal permet de provoquer les chaleurs sur un lot de brebis.

L'utilisation de cette hormone pose aussi beaucoup de questions à certains éleveurs qui craignent que l'hormone se retrouve dans le lait lorsque les brebis inséminées sont en production. De plus, des travaux de recherche conduits par Sanofi santé Nutrition Animale montrent que la réussite aux IA dépend du faible taux d'anticorps anti-PMSG (elles présentent alors des moments d'ovulation non décalés par rapport au temps de l'injection). Il y a ainsi suspicion de sélectionner des femelles présentant une fragilité héréditaire de leur système immunitaire, car c'est généralement sur les premières mises bas que l'on sélectionne les agnelles de renouvellement.

LE STANDARD DE LA RACE

La conformité au standard de race peut aussi être un obstacle à la sélection paysanne en élevage. La standardisation des races a été un



L'approche génétique dominante aujourd'hui dans la sélection animale est une approche réductionniste. On suppose un déterminisme génétique, et en acquérant des connaissances sur les gènes (génotype), on prétend avoir des connaissances sur l'expression de ces gènes (phénotype), alors que ce sont deux éléments différents. La sélection génétique de ces dernières décennies a consisté, comme dans le monde végétal, à construire des races animales adaptées à tous les contextes, si tant est que l'on apporte au troupeau une alimentation et des soins également standardisés. Mais sur le terrain, nous avons des élevages très différents, dans des contextes très différents : conduits en bio, en situation d'altitude, en zone sèche, en plaine... Que fait-on alors de ces différences ? La réponse simple peut même aller jusqu'à : vous n'avez qu'à changer vos conditions d'élevage pour vous adapter à la génétique que nous vous proposons !



DENIS FRIC,
vétérinaire au GIE Zone verte

passage obligé dans le processus d'amélioration génétique des animaux d'élevage. Il a fallu décrire les critères d'appartenance à une race pour ainsi se concentrer sur un nombre plus restreint d'animaux, critères élaborés en partie en fonction de la production recherchée. Au début du XX^{ème} siècle, la plupart des races d'animaux domestiques ont donc été fixées et leurs caractères morphologiques ont été gravés dans les livres généalogiques.

CES CONTRAINTES ADMINISTRATIVES, UN COMBAT SYNDICAL :

STOP À L'INDUSTRIALISATION DE NOS ÉLEVAGES !

Hier, l'État français nous imposait de vacciner nos bovins et ovins pour lutter contre la Fièvre Catarrhale Ovine, maladie non transmissible à l'homme et pour laquelle d'autres alternatives existent.

Aujourd'hui, il nous impose la pose de boucles électroniques aux oreilles de nos moutons et chèvres alors que le système d'identification actuel est suffisant et permet la traçabilité. Ce nouveau gadget, imposé à tous et subventionné par les citoyens, est peut-être utile aux élevages à caractère industriel, mais sans intérêt pour les autres. Cette réglementation, en vigueur depuis juillet 2010, nous rend passibles de lourdes sanctions financières. Ainsi, une éleveuse du sud de la Drôme qui n'a pas posé ces boucles électroniques ne touchera pas ses primes PAC cette année !!!

Demain (2015), avec la « réforme de la voie mâle », le législateur prévoit que les éleveurs de brebis et de chèvres (dans un premier temps) devront obligatoirement se fournir en mâles certifiés issus de centres de sélection. Aujourd'hui, chacun choisit ses reproducteurs en fonction des orientations qu'il souhaite donner à son élevage, maintenant une diversité génétique des troupeaux garante de la bonne santé de nos animaux. Demain, ça ne sera plus le cas...

Toutes ces réformes nous privent de nos libertés d'éleveurs. Elles font de nous de simples opérateurs au service d'un élevage de plus en plus industrialisé. Nous ne sommes pas contre l'utilisation de ces techniques, nous sommes contre leur caractère obligatoire.

Toutes ces mesures s'opposent à notre vision de l'élevage, dépossèdent les paysans de leurs savoirs-faire et fragilisent encore plus les fermes. Ainsi, pour attirer l'attention des éleveurs, de l'ensemble de la population et des pouvoirs publics, nous avons décidé d'organiser une transhumance contestataire et festive de plusieurs jours à travers la Drôme.

Tract diffusé par les collectifs contre le puçage électronique dans la Drôme lors d'une transhumance contestataire et festive de plusieurs jours.



Chèvres de savoie

Ce sont ces critères définissant l'appartenance d'un animal à une race qui peuvent poser problème aujourd'hui! Certains éleveurs refusent de se conformer au standard imposé par les organismes de sélection et choisissent de conserver une diversité de phénotype.

Le choix d'améliorer la production des systèmes d'élevage a nécessité de passer d'une diversité de types, souvent spécifiques à chaque vallée, à un nombre plus réduit de races à sélectionner : les défauts de conformité au standard de la race sont l'héritage génétique des multiples races locales propres aux vallées exploitées de façon locale avant les années 1960-1970. Le standard reste l'élément de définition de la race, les organismes de sélection en sont les détenteurs et les éleveurs-sélectionneurs ne peuvent pas fournir des mâles et des femelles de renouvellement non conformes au standard. Pour déterminer la pureté de la race, il est important de connaître les ascendances de chaque animal, ce qui est difficilement prouvable sur le papier. L'évaluation de l'animal par l'éleveur

sur la base de ses observations n'est pas pris en compte : la définition du standard de race et son application (critères observables et critères d'ascendances) dans le but d'obtenir une race pure peut nuire à la variabilité génétique intra-race et en particulier lorsqu'il s'agit d'une race à petit effectif. De l'autre côté il est aussi possible de se concentrer sur cet aspect pour éviter que seuls les caractères économiques comptent, c'est à dire des caractères accentués par la sélection sur des critères de production et/ou obtenus grâce à des croisements avec des races plus productives. Certains croisements peuvent concourir à la perte d'une race locale et du coup à la perte de biodiversité animale: on assiste alors à l'« Alpinisation » des populations de chèvres et à l'« Holsteinisation » des troupeaux de vaches laitières.

CONTRAINTES TECHNIQUES, COMMERCIALES ET ADMINISTRATIVES

Certains éleveurs se sentent dépossédés de leurs savoir-faire et de leur outil de production. Ils se sentent dans l'impossibilité d'intervenir dans les schémas de sélection, dominés par le poids des instruments scientifiques, les jeux de pouvoir entre filières commerciales et organismes de sélection et une législation inadaptée et contraignante. Ils adoptent donc des pratiques d'élevage qui ne correspondent pas à celles de la majorité des éleveurs de la profession.

LE POIDS DES ORGANISMES SCIENTIFIQUES

L'organisation des schémas de sélection et la mise en place des outils technologiques ont séparé le travail des différents organismes et des éleveurs. Les chercheurs proposent donc



Vaches Nantaise



Brebis Mérinos d'Arles

les orientations du progrès génétique aux OS (Organismes de Sélection), un dispositif national gère la récolte des données des contrôles de performance pour calculer les index, et les entreprises de sélection orientées par les OS, réalisent les mesures, testent les reproducteurs et fournissent les semences. Ce mode d'organisation nécessite de nombreuses compétences spécialisées et amène les éleveurs à devenir de simples consommateurs du progrès génétique. En effet, les éleveurs qui participent au schéma de sélection, donc les éleveurs-sélectionneurs pour faire opposition aux éleveurs-consommateurs, ne sont en fin de compte que des fournisseurs d'informations sur les animaux et de reproducteurs. Les éleveurs sont très dépendants d'un schéma de sélection qui leur échappe et dans lequel ils ne sont que des supports.

L'INFLUENCE DE L'AVAL SUR LES CHOIX D'ORIENTATION DE LA SÉLECTION

Les organismes de sélection orientent leurs objectifs de sélection principalement en fonction des souhaits de la filière commerciale, sachant que les critères de sélection sont ensuite définis par les scientifiques qui les intègrent dans le calcul des index. Les OS sont les seules structures officielles qui gèrent les orientations que doit prendre une race. Et tel que le définit la Loi sur l'Élevage, il ne peut y avoir qu'une seule structure par race (les races porcines et avicoles étant des cas à part). Les choix de sélection devant être uniques pour l'ensemble de la race, ils reposent sur un consensus à l'échelle de la filière qui est rarement atteint et c'est dans la plupart des cas la majorité que l'on suit. Une majorité d'éleveurs vend ses produits (viande ou lait) à une filière de commercialisation longue (coopératives, industriels et «maquignons») qui les pousse à obtenir des animaux à hauts rendements et très spécialisés. Les éleveurs qui sont principalement en vente directe et à la recherche d'un système plus économe en intrants ne se retrouvent donc pas forcément dans le fonctionnement des schémas de sélection.

UNE LÉGISLATION QUI CONTRAINT LES ÉLEVEURS À S'ASSOCIER AUX PRATIQUES QU'ILS CONTESTENT

La sélection génétique sur la résistance à la tremblante, la certification de la voie mâle et l'identification électronique sont trois outils sources de contestations et de questionnements pour les éleveurs, parce-qu'ils contribuent à la normalisation des élevages.

Suite page 24 ►►►



L'animal de partenaire du travail humain (le cheval) ou d'objet du travail (la vache ou le cochon), devient donc machine à produire (du lait pour la vache ou la chèvre, des cochons pour la truie), ou chose produite (le poulet, le cochon). Ce changement de statut de l'animal va de pair avec un changement du statut du paysan qui devient producteur (de viande, d'œufs, de lait). Les transformations du travail (intensification du travail, réduction des temps improductifs,

mécanisation, augmentation du nombre d'animaux par travailleur, raccourcissement des cycles de production) entraînent un changement de relation entre éleveurs et animaux aussi bien du point de vue des représentations que des rapports concrets de travail entre humains et animaux. Pour les animaux d'élevage, la vie se voit ramenée à sa plus simple expression productive, les relations entre congénères, et entre humains et animaux, sont réduites ou empêchées, l'expression des comportements libres des animaux est drastiquement réduite ou interdite par des systèmes de contention de plus en plus contraignants, le corps des animaux est formaté par la génétique ou par les techniques appropriées pour le système industriel (volailles, cochons, lapins) ou intensifié (bovins). Pour les éleveurs, le travail perd ses rationalités relationnelles. Il est réduit à sa rationalité économique : produire. Du fait de cette évolution industrielle, la vie de la majorité des animaux d'élevage devient une vie de souffrance (...). A la différence de ce qui a pu exister au cours des dix mille ans d'élevage qui ont précédé notre ère industrielle, la souffrance des animaux devient un phénomène structurel. Ce ne sont plus des animaux qui souffrent, victimes de la violence personnelle d'êtres humains, mais des millions d'animaux, victimes d'un système conçu sur le déni du caractère vivant de l'animal et de sa capacité à souffrir. Face à cette souffrance animale existe une souffrance des êtres humains au travail qui ont perdu également la possibilité d'exprimer des comportements libres, le sens de leur métier, et bien souvent leur dignité. Cette souffrance humaine est moins visible que la souffrance des animaux car face à la souffrance et pour tenir au travail, les êtres humains se défendent (par le cynisme, la compassion, l'idéologie productiviste). [1]

[1] Jocelyne Porcher, *Bien-être animal et travail en élevage*, INRA Editions et Educagri Editions, 2004, 264 p., pp. 248-249



La **sélection génétique sur la résistance à la tremblante** est arrivée suite à la crise de l'ESB et à la contamination possible des ovins : une prophylaxie de la tremblante a été mise en place. Ce programme national d'amélioration génétique pour la résistance à la tremblante a été appliqué dans l'ensemble des OS (Lacaune, Thônes et Marthod, Manech tête noire, Mérinos d'Arles et Rouge du Roussillon) et largement conseillé par tous les établissements de l'élevage (EDE) et les groupements de défense sanitaire (GDS). Son choix stratégique fut de s'appuyer sur les élevages impliqués dans les schémas de sélection afin de bénéficier du savoir faire, de l'organisation et des outils existants ainsi que de la capacité de ces élevages en termes de capitalisation et de diffusion du progrès génétique. L'ensemble des béliers est génotypé par le biais d'une prise de sang, les béliers sensibles typés « S/S » (c'est-à-dire porteurs des deux allèles de sensibilité) sont éliminés et les béliers typés R/R (R étant l'allèle de résistance) sont ceux recherchés.

Pourtant si les gènes de sensibilité à la tremblante n'ont pas été éliminés au cours du temps par les éleveurs, on peut supposer qu'ils sont liés à d'autres caractères d'intérêt. Aussi, la fréquence des différents allèles est très différente en fonction des races de brebis. En évitant la consanguinité et en maintenant la diversité génétique, les animaux ont toujours su développer des résistances naturelles, alors qu'avec ce programme on participe à réduire drastiquement la diversité génétique en privilégiant les gènes homozygotes.

La **certification de la voie mâle** est aussi une manière d'obliger les éleveurs à avoir des béliers résistants et donc d'appliquer les nouvelles règles de génotypage. Cette disposition qui devrait voir le jour à compter de janvier



2015 et qui exigera la certification par un organisme du matériel génétique échangé fait craindre une réelle menace sur la diversité génétique et les pratiques¹. Elle est une menace sur la liberté de l'éleveur à créer et à être responsable de la sélection de son troupeau. Si cette disposition est adoptée, elle marquera la fin de l'avenir des races à faibles effectifs et toutes celles ne correspondant pas à une sélection de production industrielle.

Enfin, l'**identification électronique** est rendue obligatoire pour tous les petits ruminants par une loi entrée en vigueur depuis le 1er juillet 2010. Cet outil, mis en place pour faciliter les pratiques d'élevage et la traçabilité des animaux, justifie l'industrialisation de l'élevage et ne sert pas aux petits élevages dont chaque animal est reconnu et très souvent nommé par l'éleveur. L'Insémination Artificielle est l'outil indispensable aux prophylaxies génétiques et à la certification des reproducteurs.

¹ Il s'agit de l'article L. 653-6 du code rural et de la pêche maritime issu de l'article 93 de la loi d'orientation agricole de 2006.

ALEXANDRE VIALETES est éleveur-sélectionneur de brebis Lacaune dans le Rayon Roquefort.



En Lacaune, il y a 2 organismes de sélection pour un schéma. Alexandre fournit donc des béliers à un des organismes et pour cela il est au contrôle laitier officiel ce qui permet (avec d'autres critères morphologiques) de sélectionner des mères à béliers et il reçoit des semences dans le respect de la représentation des familles et les béliers sont testés sur son troupeau. Alexandre ne maîtrise donc pas la voie male dans son troupeau cependant il gère encore la voie femelle en privilégiant ses propres critères puis ceux de l'organisme (lait, taux, mamelle, etc.). Cette sélection s'applique sur l'ensemble du cheptel de la zone. Elle se fait donc en lien avec le terroir et les besoins locaux du Rayon Roquefort et donc de son AOC. Pour Alexandre, des évolutions sont possibles : s'intéresser à la résistance au parasitisme, au schéma bio, ou intégrer des problématiques bio au schéma (les éleveurs en agriculture biologique ne pouvant pas être sélectionneurs car il est interdit d'utiliser la synchronisation des chaleurs en agriculture biologique et le schéma teste son progrès génétique uniquement par insémination artificielle).

« Mais l'intelligence est précaire, la génomique s'invite avec son lot de déviations possibles (combattues par les logiques territoriales) et l'individualisation des rations rendue possible par l'identification électronique peut faire perdre l'efficacité économique et logique du système. A contrario, le travail paysan sur la relation sol-troupeau, la biodiversité cultivée et ses bienfaits zootechniques élèvent la réflexion sur le système... ». Alexandre fait partie de l'Association des vétérinaires et éleveurs du Millavois qui a initié une maison de la semence afin d'augmenter l'autonomie alimentaire des élevages. Les troupeaux s'adaptent ainsi aux conditions locales, tout en produisant du lait avec une alimentation identique pour tous.

Comme le dit **Laurent Reversat**, éleveur en AB, membre de l'AVEM et participant au projet de la maison de la semence : *« J'ai commencé à avoir de bons résultats le jour où j'ai considéré non plus le troupeau comme une somme d'individus mais le troupeau comme un individu. Je considère le système dans son ensemble tout le temps, en terme d'alimentation, d'état sanitaire, etc. »*¹

¹ Produire en réduisant les intrants, tout en s'adaptant aux aléas climatiques nécessite de réinjecter de la biodiversité végétale dans les systèmes de production. Pour l'alimentation des ruminants, cela se traduit par une valorisation de la diversité interspécifique par la culture de mélanges, et de la diversité intraspécifique pour augmenter l'adaptabilité des variétés cultivées, voir sur le site internet de l'AVEM.

EUROPE DE L'EST

L'AGRICULTURE PAYSANNE ET LA BIODIVERSITE EN DANGER

Dans le but de renforcer les liens de solidarité entre les différents acteurs et pour apporter des solutions concrètes aux petites exploitations qui cherchent à valoriser la diversité des races animales, nous sommes partis à la rencontre de paysans et militants en Roumanie et Bulgarie.

Visiter d'autres pays permet d'échanger d'expériences, de connaître les initiatives promouvant le diversité animale domestique, mais aussi l'état souvent préoccupant de l'agriculture familiale et paysanne. Ces voyages servent à tisser des liens de solidarité entre éleveurs européens, mais aussi à alerter sur la situation préoccupante de la biodiversité animale domestique. Nous souhaitons que les politiques agricoles, environnementales et foncières soient réorientées pour qu'il y ait de nombreuses petites et moyennes fermes sur les territoires, seules véritables garantes de la diversité animale à la ferme!

Ces quelques jours passés auprès d'éleveurs roumains et bulgares, a permis de comprendre la situation très alarmante de ces deux pays en terme de biodiversité animale domestique. Dans les années soixante sous le régime communiste, les gouvernements bulgare et roumain ont décidé d'importer les races productives (laitières et allaitantes) de France, Suisse et Royaume-Uni pour remplacer les populations locales ou faire des croisements.



Cheval Karakachan

De grands centres étatiques d'insémination artificielle ont été créés permettant d'importer les semences. Les premières inséminations étaient gratuites car cela permettait de diffuser plus largement auprès des petits paysans. Il n'y a donc jamais eu, ou très peu, de travail de sélection effectué sur les races locales dans ces deux pays (ce qui a été fait en France dans les années soixante) : très vite la diversité des populations animales domestiques s'est ainsi appauvrie. Les populations ou races locales ont été délaissées au profit des races importées largement plus productives.

Ainsi en **Roumanie**, il est de plus en plus difficile de trouver des races locales (surtout quand on recherche une race pure). La race Mocanita (bovin) a été croisée il y a très longtemps avec la Simmentale et a donné aujourd'hui la Baltata Romaneasca. Une autre race locale, appelée Sura de stepa a été croisée avec la Brune des alpes qu'on appelle aujourd'hui la Sura Oltenesca ou Sura de Maramures (croisement avec la Brune originale).

DEUX ASSOCIATIONS EN EUROPE DE L'EST :

ASSOCIATION DES ÉLEVEURS DE BREBIS DE RACE LOCALE ET ASSOCIATION DES ANCIENNES RACES DE CHEVAUX BULGARES



Ces associations maintiennent et actualisent le herdbook de trois races de brebis : Copperred (1800 bêtes), Karakachan (2000 bêtes) et la Dubene (3500) ; et d'une race de cheval : Karakachan (1000 juments).



L'objectif est de préserver la diversité génétique de la population, d'éviter la pression de sélection sur un caractère unique et d'éviter la consanguinité non contrôlée. Les individus sont choisis sur la base de caractéristiques biologiques, phénotypiques et en fonction de la vitalité de l'animal.

Aujourd'hui, un travail primordial est de trouver le meilleur moyen pour que les paysans vendent leurs produits à des prix meilleurs et qu'ils tirent profit de leur élevage. Ainsi, un travail a débuté en partenariat avec Bioselena, une ONG qui promeut l'agriculture biologique en Bulgarie. Son objectif général est en effet de travailler avec et pour les paysans de manière à augmenter la valeur ajoutée de leurs produits et de trouver des débouchés qui les valoriseraient justement (par le biais de la vente directe). Un premier travail a été de faire pression au niveau du gouvernement pour modifier la législation qui interdisait jusque là la vente directe. Aujourd'hui, et sous certaines conditions de respect de l'hygiène et de normes par rapport aux bâtiments de transformation, il est autorisé de transformer chez soi.

ECORURALIS



eco ruralis

EcoRuralis est une association paysanne ou ONG, basé en Transylvanie en Roumanie. Elle a actuellement 160 adhérents, des familles vivant de l'agriculture paysanne traditionnelle et biologique. Cette organisation milite pour les droits des paysans et pour une agriculture respectueuse de l'environnement. Cela comprend le droit d'utiliser, multiplier et distribuer les semences traditionnelles, la poursuite de la stricte réglementation sur la bio-sécurité (sans organismes génétiquement modifiés), la préservation de la souveraineté alimentaire en Roumanie et le respect de la santé des consommateurs. EcoRuralis a été fondée pour tenter de résoudre les problèmes des petits agriculteurs.

Elle travaille actuellement sur 3 thématiques : l'accaparement des terres, les OGM et les semences paysannes. Elle organise aussi le WOOF en Roumanie qui a d'ailleurs été à l'origine de la création de l'association.

Selon Ecoruralis, il n'existe pas ou peu de structures associatives s'intéressant à la diversité animale domestique en Roumanie. Il existe seulement, un peu sous le même format qu'en France, des clubs d'éleveurs de races de volailles anciennes. Le sujet leur semble indispensable à traiter et très urgent. La plupart des adhérents élèvent quelques animaux et selon eux la question de la diversité animale domestique est dans une situation alarmante en Roumaine mais ils n'ont pas le temps, ni l'argent pour entamer un travail sur le long terme.

Il existe aussi la race de vache Pinzgau qui est Autrichienne mais qui a été améliorée en Autriche et conservée en Roumanie.

En **Bulgarie**, il y avait dans le passé 37 races de brebis. Aujourd'hui il y en aurait encore 27 mais selon un membre de l'association des éleveurs de brebis de race locale, elles ne sont pas toutes autochtones (il n'y aurait pas eu de travail strict et il y a encore de nombreux croisements). Donc il resterait 11 véritables races locales dont la Tétéren qui ne compte plus que deux troupeaux et qui disparaîtra certainement dans les trois années qui viennent. Par rapport aux caprins, il resterait seulement deux races locales - la *Kalofer Longhaired* (environ 1200 animaux) et *the spiral horn* (environ 900) et en bovins, il n'y aurait plus que deux races bulgares (*the bulgarian grey* (environ 2000 animaux) et *the bulgarian rodopean short-horned* (environ 800), les autres races étant principalement la Jersiaise, la Holstein, la Brune des alpes, et des races écossaises pour la viande.

Enfin, l'**accaparement des terres** par des multinationales de l'agroalimentaire est un réel problème dans ces deux pays et c'est un frein considérable au maintien de la biodiversité animale domestique. Qu'elles soient roumaines, bulgares ou étrangères, ces firmes s'accaparent les terres très souvent avec la

complicité des autorités de façon à orienter la législation en leur faveur. Elles exploitent ainsi la vulnérabilité de la population pour contrôler les terres en achetant des parcelles ou bien en signant des contrats de location abusifs. Ce phénomène s'intensifie de plus en plus car il bénéficie d'un cadre européen favorable à une agriculture productiviste et à la libéralisation des échanges alimentaires. Ecoruralis travaille actuellement sur la question, et la situation est selon elle très alarmante: l'accaparement des terres est un réel danger pour le maintien d'une agriculture paysanne diversifiée et pour l'environnement.

L'avenir de l'agriculture paysanne dans ces pays d'Europe de l'est, gardienne de la diversité agricole, est réellement mise en danger par l'industrialisation de l'élevage et particulièrement par les entreprises multinationales qui investissent massivement. Pour la Confédération Paysanne il est nécessaire de créer une coordination européenne afin de développer les échanges sur les pratiques agricoles de conservation de la diversité animale domestique et d'aller dans le sens d'une meilleure prise en charge de cette question par les politiques nationales et européennes pour qu'enfin de solutions concrètes soient apportées aux petites exploitations agricoles.



PRATIQUES PAYSANNES

PRÉSERVER ET ACCROÎTRE LA DIVERSITÉ

L'AUTONOMIE DU SYSTÈME D'ÉLEVAGE

Pour beaucoup d'éleveurs, l'autonomie est le critère primordial sur lequel ils construisent leur système : elle influence largement le dispositif de gestion de leur troupeau. Selon la charte de l'agriculture paysanne, l'autonomie est à la fois la capacité d'être maître de ses choix et la possibilité d'exercer cette capacité. Elle ne signifie pas autarcie, au contraire, l'autonomie repose pour une grande part sur le partenariat, dans une logique de complémentarité, avec les autres acteurs locaux.

L'autonomie technique se définit comme la capacité de la ferme à autoproduire l'alimentation de ses animaux. Le degré d'indépendance d'une exploitation ou d'un territoire vis-à-vis de l'extérieur pour l'alimentation de son troupeau, est primordial du point de vue de l'adaptation des animaux aux territoires exploités et donc pour le maintien de la biodiversité. Une biodiversité qui se situe à l'échelle d'un territoire dans lequel la typicité des milieux correspond à un type d'animal.

Le choix du mode de commercialisation oriente très fortement le type de sélection pratiquée : de plus en plus d'éleveurs choisissent de faire un produit à haute valeur ajoutée (transformation fromagère à la ferme par exemple) et/ou la commercialisation de leur produit en circuit court (vente à la ferme, AMAP, magasins de producteurs, etc) pour pouvoir travailler avec plus de critères de sélection, donc avec des troupeaux plus diversifiés.

FRÉDÉRIC SIGNORET

est éleveur de vaches Maraîchines dans le breton en vendée. Il a choisi d'orienter son système de manière à pouvoir valoriser ses produits en vente directe :

« Ce choix nous permet de conserver une vache Maraîchine robuste, dotée d'excellentes qualités maternelles et capable de valoriser nos 160 hectares de prairies naturelles et donc de s'adapter à un milieu fragile pourvu d'une biodiversité sauvage exceptionnelle. Pour valoriser au maximum les prairies et la capacité d'ingestion des fourrages grossiers en cas de sécheresse, on cherche à développer les capacités locomotrices de la race et la profondeur du thorax et de ce fait on cherche à supprimer la présence du gène culard. Évidemment, nos animaux ne correspondent pas aux attentes de la filière industrielle et c'est une des raisons pour laquelle on vend des veaux à 6 mois non poussés aux granulés via la vente directe ».



Vache Maraîchine

La vente directe permet donc aux éleveurs :

- d'assurer un revenu stable car moins dépendant des fluctuations du marché,
- de les libérer de la pression de la filière qui oriente la gestion du troupeau vers l'export et la productivité.

Ainsi, le choix de tendre vers une autonomie économique permet aux éleveurs de se réapproprier la direction que doit prendre leur troupeau et de maintenir sa variabilité génétique.

La capacité des éleveurs à être maîtres de leurs choix repose fondamentalement sur leur **autonomie décisionnelle**. Le respect de cette autonomie décisionnelle est un point primordial lorsqu'il s'agit de travailler collectivement : la diversité des points de vue et des pratiques sont une des sources de maintien de la diversité génétique.

S'ADAPTER AU TERRITOIRE ET À SON ÉVOLUTION

QU'EST CE QUE LA RUSTICITÉ ?

La rusticité est communément définie comme la capacité d'adaptation des races animales à des conditions d'élevage misant largement sur le pâturage et soumises à de multiples contraintes, par le climat et les intempéries, par l'altitude et la pente, par l'usage de milieux naturels à l'offre fourragère aléatoire, par l'impératif de déplacements plus ou moins importants, par la résistance aux infestations parasitaires, etc. L'éleveur en faisant le choix de l'autonomie avec un système basé sur son environnement, se rend très vulnérable aux conditions du milieu : la rusticité est donc un critère qui lui est essentiel. Les éleveurs

PHILIPPE RHODES est apiculteur dans les Cévennes, adhérent à Nature et Progrès et à la Confédération Paysanne. Il explique pourquoi, en réécrivant le cahier des charges pour l'apiculture, ils ont mis l'accent sur l'autonomie de l'apiculteur :

« La notion de biodiversité a toute son importance en apiculture. Dans le contexte actuel d'importation massive de reines et de la disparition des abeilles « sauvages », l'abeille noire d'Europe de l'Ouest (et ses différents écotypes) tend à disparaître. Pour maintenir et retrouver cette biodiversité, des abeilles adaptées à leur environnement et dont la descendance garde assez bien les caractères, le travail de sélection sur l'abeille locale est essentiel. Pour obtenir cette abeille autonome dont la pérennité ne dépende pas de l'intervention humaine, l'apiculteur doit reprendre en main le travail de sélection pour éviter l'introduction massive des reines d'autres lignées (dont la multiplication se fait par des apiculteurs spécialisés qui achètent de la génétique étrangère et qui en font de la multiplication). Ce principe d'autonomie des apiculteurs que l'on décrit dans le cahier des charges de N&P, invite à considérer l'achat d'essaim comme un recours exceptionnel (à moins de mettre en œuvre une politique de partenariat local entre apiculteurs).

Mais, depuis 3 ans ma sélection bât de l'aille car j' ai perdu la moitié de mon cheptel à cause des pesticides (je mets en cause le butox utilisé dans les élevages). En dessous de 30 % de perte, on arrivait à renouveler le cheptel avec nos propres reines sélectionnées Mais au delà, avec plus de 50% de pertes, c'est difficile si on veut produire du miel. Donc on est obligé d'acheter des essaims pour lesquels on reçoit des aides. Le système d'aide devient alors très pervers, car tu es aidé si tu achètes des essaims mais tu n'es pas aidé si tu fais tes reines ».

recherchent une relative autonomie de fonctionnement de l'animal grâce à laquelle, quel que soit la contrainte, l'éleveur n'a pas besoin d'intervenir pour rehausser ou maintenir la production.

Mais les objectifs de sélection sont conditionnés par les connaissances scientifiques, et ne prennent en compte que les caractères mesurables, quantifiables et diffusables, ce qui n'est pas le cas de la rusticité. Pourtant, chaque éleveur porte des points de vue différents sur les aptitudes de ses animaux, chaque éleveur se construit une représentation de ce que la notion de rusticité peut vouloir dire, que ce soit par l'observation des comportements, par la mesure de performances individuelles des animaux ou bien par leur rapport sensible aux animaux. Il est donc difficile de caractériser les critères d'appartenance à la rusticité car ils dépendent directement du choix de l'éleveur. Ainsi, la rusticité ne peut pas se dissocier de l'éleveur qui en parle.

L'objectiver et donc le caractériser d'un point du vue génétique dans une perspective de sélection, ne ferait que réduire ce lien que crée l'éleveur avec ses animaux.

Par contre, il y a des pratiques plus globales qui permettent justement de maintenir un certain niveau de diversité génétique et de ce fait la rusticité des troupeaux.

LES PRATIQUES D'ÉLEVAGE FAVORISANT LA RUSTICITÉ

Pour obtenir les aptitudes recherchées associées au caractère de rusticité, les éleveurs se basent sur deux principes. Le premier amène l'éleveur à **habituer ses animaux** dès leur plus jeune âge aux contraintes de la ferme; la rusticité est dans ce cas un caractère acquis par le biais de l'apprentissage. Par exemple,

La sélection massale est basée sur le phénotype. Elle dépend de la capacité à reconnaître des caractères désirables ou indésirables parmi les animaux d'une population (mêlant plusieurs lignées génétiques différentes). Les animaux qui semblent être les meilleurs (en fonction des objectifs de sélection de l'éleveur) sont maintenus ensemble et ceux qui sont indésirables sont éliminés. Cette technique maintient au sein d'un groupe une population d'individus tous légèrement différents, donc une diversité et un potentiel de variabilité importants. Cette technique est particulièrement efficace pour sélectionner des caractères influencés par des facteurs environnementaux ; en particulier dans le cas où les conditions pédo-climatiques ou les techniques d'élevage changent.

DENIS FRIC,
vétérinaire au GIE Zone verte

les éleveurs transhumants habituent leurs animaux à la montagne. Ou encore pour éviter les problèmes sanitaires et permettre à l'animal de s'adapter facilement au système d'élevage, des éleveurs préfèrent généralement faire rentrer des animaux jeunes dans le troupeau car chaque élevage possède son propre microbisme/parasitisme et plus les animaux y sont habitués tôt plus ils se font au parasitisme d'accueil. L'autre principe réside dans le fait que les éleveurs **sélectionnent leurs animaux de renouvellement en fonction de leur ascendance**. Ainsi, le caractère de rusticité peut être inné, et les éleveurs le prennent en compte dans la sélection. Même si la base héritable du caractère de rusticité n'est pas mesurable ce sont

pour les éleveurs des facteurs génétiques qui sont façonnés au cours du temps par le milieu. Pour ce faire, les éleveurs vont avant tout **éliminer dans leur cheptel les animaux qui ne conviennent pas**. Une sélection durable s'articule autour de la recherche d'un équilibre entre la suppression des lignées jugées inintéressantes et le maintien d'une diversité la plus large possible. La sélection de type massale répond à cette exigence. Elle permet à l'éleveur de retenir au fil des générations les individus ou les groupes d'individus les plus dynamiques et les plus adaptés au terroir.

A la suite du choix des bêtes à réformer, certains éleveurs vont cibler les lignées sur lesquelles ils vont garder des femelles ou des mâles. Certains vont contrôler la mise à la reproduction pour garder des lignées permettant de favoriser la naissance d'animaux qui conviennent (gestion de la reproduction par lot ou via l'insémination artificielle). La recherche de la rusticité nécessite donc de sélectionner des critères ciblés qui sont gérés généralement à l'échelle de l'individu et des critères plus globaux gérés au niveau du troupeau.

A l'**échelle de l'individu**, les éleveurs vont juger de la place que doit prendre une fonction physiologique de l'animal par rapport à une autre suivant leurs objectifs. Ainsi, pour la plupart des éleveurs à la recherche d'autonomie alimentaire, la capacité d'ingestion et l'aptitude à la marche sont, par exemples, des critères primordiaux. Pour cela, les éleveurs portent leur attention sur la conformation de l'animal, privilégiant un animal capable d'ingérer de grandes quantités de fourrage, et se passer ou presque de concentré. La facilité de vêlage, la qualité maternelle et la fertilité sont également des aptitudes indispensables dans la caractérisation de la rusticité de l'animal. Elles permettent à l'éleveur d'intervenir

JEAN LOUIS MEUROT

est éleveur de brebis Lacaune
laitière dans la Drôme.

Depuis son passage en bio, il a changé de vision par rapport à la sélection qu'il menait jusque là à l'« Aveyronnaise », à la suite de son apprentissage du métier au causse. Ce changement a permis de réformer toute sa manière de voir l'élevage. Avant il réformait beaucoup plus de mères. Aujourd'hui, il porte toute son attention sur les vieilles brebis : « *l'épreuve du temps est la seule manière de pouvoir développer la rusticité du troupeau, une résistance à l'environnement propre à l'élevage tout en produisant, car si la brebis est encore là, avec un agnelage par an et aucun problème de santé tout en ayant survécu à des passages problématiques c'est qu'elle est rustique.* »



le moins possible.

Pour favoriser la rusticité, c'est au niveau du **troupeau** que s'organisent les régulations pour équilibrer la production finale. Des éleveurs se permettent de garder des animaux qui ne sont pas très bons au niveau production car ils peuvent rééquilibrer le troupeau en apportant d'autres critères tout aussi intéressants (facilité de mise bas, bonne santé, bonne fertilité, bonne instinct maternelle, etc). Pour ces éleveurs, la productivité se joue donc à l'échelle du troupeau et suivant la conduite de l'élevage. Le travail de l'éleveur est donc d'essayer de maintenir le potentiel qui lui convient et cela majoritairement en apportant une alimentation équilibrée qui est au mieux valorisée. De cette façon, le troupeau est l'entité où s'organisent les régulations gérées par l'éleveur, à travers des catégories lui permettant de prendre des décisions au fil des campagnes de production. La prise en compte des carrières des animaux, la longévité, est aussi un critère essentiel. Baser la sélection sur des animaux qui ont vécu permet aux éleveurs d'évaluer l'adaptabilité de leurs animaux à leur environnement et à la conduite d'élevage.

Il est indispensable aux éleveurs de faire rentrer « du sang étranger » dans leur troupeau pour éviter la consanguinité, c'est pourquoi un travail à l'échelle de la **population** est nécessaire. Pour maintenir le niveau de la rusticité recherché, les éleveurs vont donc chercher à interagir avec les autres troupeaux de son territoire et/ou avec des éleveurs qui ont des pratiques d'élevage similaires aux leurs. Ainsi, tout en cherchant à maintenir ou augmenter la diversité génétique de leurs troupeaux, les éleveurs cherchent à maintenir également les critères de rusticité sur lesquels ils travaillent. De telles convergences s'organisent autour de réseaux d'échanges de reproducteurs au sein de mêmes territoires et grâce à des constructions collectives.

JOËL CORBON

est éleveur de chèvre commune
Provençale dans les Alpes de Hautes
Provence.

Quand il s'est installé en 1990, ils n'étaient que 4/5 éleveurs-ses et environ 400/500 chèvres. Aujourd'hui il y a plus de 1000 chèvres. Avec les autres éleveurs, ils ont décidé de créer une association en 1996, l'ASDCCP (l'Association de Sauvegarde de la Chèvre Commune Provençale) et petit à petit ils ont créé une philosophie par rapport à la conduite du troupeau : « Pour l'association, la chèvre commune Provençale n'est pas une race mais bien une population. Elle n'a pas de standard défini et on estime la pureté d'une chèvre avant tout grâce à son histoire et à ses origines. C'est pourquoi il existe une grande diversité de phénotypes. La diversité elle se voit quand les chèvres n'ont aucune robe identique. La chèvre commune Provençale possède une très grande variabilité génétique et l'héritabilité des caractères est très variable et plutôt faible. Un caractère donné a donc peu de chance de se reproduire et une bonne chèvre peut donner une moins bonne chevrette et vice versa. Donc, globalement, c'est une chèvre qui a un potentiel laitier mais il faut éviter de garder seulement les meilleurs souches laitières car il y aurait des risques de perdre certaines lignées qui pourraient être intéressantes sur d'autres critères (taux, adaptabilité). Mais rien n'empêche les éleveurs de faire sortir des tares (des mamelles qui pendent par exemple). La productivité se joue à l'échelle du troupeau et suivant la conduite d'élevage. Ainsi, on sort vraiment de la rationalité, et c'est seulement au bout de 20 ans que l'on voit les résultats, en se disant que finalement on fait de la sélection massale, que l'on progresse malgré tout et que c'est en progressant lentement que l'on détériore le moins. »

DES PISTES D'AVENIR

LA VOIE FEMELLE : UNE SÉLECTION À LA FERME

Quelque soit son degré d'implication à l'extérieur (réseau d'échange, OS, etc...), il est important de réaffirmer la place de la voie femelle dans la sélection : voie femelle qui reste sur les fermes. Ce sont donc toutes les fermes qui sont impliquées dans la sélection, du moins toutes celles qui gardent des femelles de renouvellement. La notation avec une grille d'évaluation est ainsi pratiquée individuellement par différentes personnes

pour le renouvellement : cela permet chaque année de prendre du recul, d'évaluer son troupeau.

Cela peut alors être une appréciation graduée (par exemple, note sur 5). D'autres éléments sont à prendre en compte comme la longévité : on garde uniquement des descendance de bêtes qui ont vécu longtemps donc qui ne sont pas en primo-lactation, par exemple. ■

S'ORGANISER EN DEHORS DES SCHÉMAS

Dans certains cas (la situation des fermes, le nombre d'élevage proches géographique et dans leur modèle de ferme), une approche collective peut être mise en place, pour échanger des mâles et des femelles. Mais cela demande au préalable de travailler collectivement sur les objectifs de sélection et les contextes. Au sein de l'Association des Bergers Fromagers Rhônalpins, des fermes de la région ont entamé une réflexion dans ce sens, en se retrouvant d'abord pour confronter leurs objectifs. Une grille d'objectifs communs, avec des notes, a été mise en place, pour être testée par chaque ferme. Parallèlement, il faut répertorier les béliers et identifier leurs parentés. La grille de notation est binaire, ce qui est plus simple à mutualiser. Il faut toutefois faire attention avec des notes binaires à ne pas rester sur des critères uniquement fonctionnels. ■

Réflexions issues des échanges entre éleveurs sur la « Sélection, Gestion des troupeaux et biodiversité animale » en novembre 2012 dans la Drôme. La formation a été organisée par l'ARDEAR Rhône-Alpes qui travaille spécifiquement sur les semences et la biodiversité animale.



Brebis Manech tête noire en transhumance

POUR ALLER PLUS LOIN

Construire la biodiversité. Processus de conception de « biens communs »

de J. Labatut, Presse des Mines, Collection Économie et gestion, 2010

De l'idée de race animale et de son évolution dans le milieu de l'élevage

de P. Pellegrini, 1991, Ruralia, n°5-1999

Éléments de génétique quantitative et application aux populations animales

INRA Production Animales, vol. hors séries, 1992

Gérer les populations animales locales à petits effectifs : approche de la diversité des dispositifs mis en œuvre

de A. Lauvie, Thèse en gestion des ressources génétiques animales, AgroParistech et INRA, 2007

L'accaparement des terres en Roumanie, menaces pour les territoires ruraux

de Judith Bourniol, Ecoruralis - Transnational Institute - Hands off the land alliance, janvier 2013

La rusticité, l'animal, la race, le système d'élevage ?

Séminaire du 25 novembre 2010 à SupAgro montpellier, coédition Association Française de Pastoralisme, Agropolis international et Cardère éditeur

Maintien de la biodiversité animale domestique : pratiques paysannes et points de vue d'éleveurs sur les obstacles et leviers d'action dans les dispositifs de gestion des races animales

Mémoire de fin d'étude de J. Bessin, diplôme Ingénieur Agronome, Montpellier SupAgro, 2012

Vivre avec les animaux, une utopie pour le 21^{ème} siècle

de J. Porcher, éditions la découverte, 2011

AVEC LES ASSOCIATIONS DE LA FADEAR :



Les paysans de la Confédération paysanne ont intégré leur réflexion sur la biodiversité dans la démarche globale de l'agriculture paysanne.

Les 60 associations membres de la Fadear sont les partenaires de la Confédération paysanne pour la formation et le développement agricole et rural. Elles accueillent tous les paysans qui souhaitent approfondir leurs pratiques : elles proposent des

diagnostics de ferme pour avoir une approche globale de sa ferme (autonomie, travail avec la nature, transmissibilité...), des formations, des échanges de savoir, etc.

Pour en savoir plus sur le diagnostic ou les formations, contactez l'association membre de la Fadear proche de chez vous : www.agriculturepaysanne.org

Fondation
de
France



Confédération Paysanne

104 rue Robespierre
93 170 Bagnole
contact@confederationpaysanne.fr
Tel : 01 43 62 04 04
Fax : 01 43 62 80 03